

Immigration

qui comprennent difficilement la nécessité d'accroître l'usage du français dans notre pays. Ils craignent, semble-t-il, que si la seconde langue prend plus d'importance, jouit de plus d'influence et de plus de reconnaissance, leur situation de citoyens à part entière en sera compromise.

Dans le but d'apaiser cette crainte, le gouvernement a cependant, avec l'appui de tous les partis, favorisé l'expansion de la langue et de la culture et l'épanouissement de ces groupes ethniques et religieux venant de pays non anglophones ou non francophones et qui ont conservé, et en fait développé jusqu'à dernièrement et presque volontairement, les langues, la culture, la musique, l'art et tous les autres moyens d'expression qu'ils ont rapportés de leur pays.

● (2010)

Ces dernières années, les gouvernements fédéral et provinciaux sont intervenus sans très bien comprendre que la survie de ces traditions, de ces langues et de ces arts qui sont tout autres dépend du bénévolat. Celui-ci est l'expression du désir des intéressés de les conserver, qu'ils soient italiens, grecs, portugais, allemands ou juifs. Je pourrais poursuivre cette énumération et fournir des douzaines d'exemples. Il faut qu'ils le veulent. Cependant, les gouvernements fédéral et provinciaux se sont montrés prêts à leur venir en aide financièrement et autrement.

Ainsi, le Cabinet compte maintenant un ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Guay). Le gouvernement fédéral propose et le Parlement accepte de dépenser des millions de dollars pour aider au financement des travaux des différents groupes ethniques et raciaux. Vu l'importance que ces groupes accordent à la préservation, au maintien et à l'épanouissement de leurs traditions—là où sont enfouies leurs racines—je trouve que nous ne devrions jamais laisser passer l'occasion de répéter à ces groupes que nous tenons à ce qu'ils participent à l'élaboration des bases culturelles de notre pays. Reconnaisant, ainsi que le ministre l'a déjà dit aujourd'hui, que ce bill vise essentiellement à traiter avec les gens qui viennent chez nous, et que ce n'est pas l'endroit pour discuter en profondeur toute la question du multiculturalisme, je demeure convaincu que la proposition d'amendement du député de Greenwood est excellente.

Cet amendement permettra aux Canadiens qui ne sont ni d'origine française, ni d'origine anglaise de mieux se rendre compte qu'ils sont des citoyens à part entière, égaux aux autres Canadiens et que le gouvernement du Canada se soucie de leur sort et veut encourager les efforts qu'ils font pour conserver leur langue et leur culture. J'ai l'intention d'appuyer cette motion et je suis surpris et déçu que le ministre l'aie rejetée.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais juste ajouter quelques petites choses. Le député de Provencher (M. Epp) a fait de l'excellent travail en tant que porte-parole de notre parti dans le débat sur le bill C-24.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Je suis un peu attristé par les réticences du ministre. Je connais le ministre et je le respecte. Je sais qu'avoir à appliquer notre politique d'immigration est une

lourde tâche, mais tout ce que le député de Greenwood (M. Brewin) essaie de faire, c'est d'attirer l'attention de la Chambre et de la nation tout entière sur ce qui constitue l'essence même de ce pays.

Ce bill définit des objectifs et je ne veux pas que quiconque croie que ces objectifs ne concernent que les immigrants ou les gens qui entrent au Canada. Ils concernent aussi ceux qui y vivent déjà. Tous les membres du comité dont j'ai eu l'honneur de faire partie tenaient à ce que nous ayons une politique d'immigration juste et équitable et à ce que ce projet de loi établisse un certain nombre d'objectifs. Un de ces objectifs est d'avoir une politique d'immigration non discriminatoire. Le deuxième est de nous faire prendre conscience de la nécessité de réunir les familles séparées. Le troisième est de chercher à définir une nouvelle attitude vis-à-vis des réfugiés.

Dans les limites de ces trois principes, le ministre a proposé l'article 3b) qui se lit comme suit:

d'enrichir et de consolider le patrimoine culturel et social du Canada, compte tenu de son caractère fédéral et bilingue;

Tout ce que le député de Greenwood veut faire, c'est y ajouter quelques termes qui montrent vraiment que nous apprécions la contribution qu'ont apportée des gens de toutes couleurs, races, croyances et cultures au développement de notre pays, tandis que le ministre s'y oppose en rejetant ces quelques mots additionnels. Le député de Greenwood propose d'ajouter les mots «et de sa nature multiculturelle» après le mot «bilingue». Voilà tout ce dont il est question ici. Je ne veux pas dire que le gouvernement obéit à un souci électoral avec sa politique de multiculturalisme, mais il me semble que nous avons en cette matière une politique bien intermittente. Je ne cesse pas de m'en convaincre en matière de politique multiculturelle: le Canada est un pays multiculturel et multilingue dont l'anglais et le français sont les deux langues officielles. C'est un fait.

J'ai déjà demandé au premier ministre (M. Trudeau) comment et sur quelle base lui et son cabinet élaborent leurs politiques. On peut le vérifier quelque part dans le harsard. Le premier ministre a déclaré que nous partions du principe que le pays est multiculturel mais bilingue.

M. Kaplan: Je doute qu'il ait dit cela.

M. Alexander: Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Kaplan) dit en douter. Je parierais \$100 avec lui, ce que le député peut fort bien se permettre. J'essaie de faire preuve de responsabilité. Je tente de prouver que le gouvernement au pouvoir est parfois malhonnête et hypocrite quand il s'agit de la politique de multiculturalisme, et cela me trouble. Cette politique a été annoncée le 8 octobre 1971. Le secrétaire d'État était alors M. Gérard Pelletier. Il est maintenant passé à un poste plus prestigieux, soit celui d'ambassadeur du Canada en France. Qu'a-t-il déclaré vers le 8 octobre 1971? J'aimerais vous lire un passage d'un mémoire intitulé «Towards a Canada Uniquely Canadian» par M. Joseph Kage, président de l'association québécoise de la presse ethnique. Ce document n'est pas daté, mais j'aimerais verser au compte rendu officiel ce que ce bon monsieur a déclaré. Il cite l'honorable Gérard Pelletier. Voici: